
PROGRAMME DU CYCLE 2010 DE FORMATION DES NOUVEAUX EXPERTS INSCRITS

Le CFCECAP et la CECAV organisent conjointement un cycle de formation pour les nouveaux experts inscrits en période probatoire (décembre 2010).

Il s'agit d'un cycle de la conférence avec deux conférences introductive et conclusive par les Premiers Présidents des cours de Versailles et Paris, cinq conférences d'ordre général pour l'ensemble des nouveaux experts et trois travaux dirigés en 4 groupes (Bâtiment et Industrie, Chiffre, Santé, Traducteurs-Interprètes). Les autres experts (orphelins) se rattacheront à l'un des quatre groupes.

Il est vivement conseillé aux experts de suivre l'intégralité du cycle.
Une attestation de présence sera fournie en une fois en fin de cycle pour chaque expert avec indication des conférences auxquelles il a effectivement participé.

Nous demandons aux nouveaux experts, de s'inscrire dès qu'ils auront reçu le présent avis par leurs présidents de compagnies, en remplissant le coupon ci-après.

à adresser accompagné d'un chèque de 200 € pour la participation aux frais et **une enveloppe de retour timbrée et une adresse mail en état de validité à :**

Pour Paris (2 envois)

COUPON + enveloppe timbrée à l'adresse de l'expert (ou adresse mail) pour retour de l'attestation au Président du CFCECAP : Didier FAURY 140, boulevard Haussmann

- 75008 PARIS,
Tel: 01 53 83 85 08
Fax: 01 42 25 66 21 MAIL :didier.faury@proreviser.fr>
- Copie coupon + chèque de participation à Monsieur Jean-Michel GARNIER au 52 rue de la Boétie 75008 Paris,
Tél : 01 45 62 20 34 / fax 01 45 61 03 43, email : jmgarnier@club-internet.fr

Pour Versailles (1 seul envoi)

- COUPON + chèque + enveloppe timbrée à l'adresse de l'expert (ou adresse mail) pour retour de l'attestation à la Compagnie des experts près la Cour d'appel de Versailles, sis 5, rue Carnot 78000 Versailles,
Tél : 01 30 21 79 22 / fax 01 39 67 00 48, email c.experts@wanadoo.fr

L'inscription est valable pour l'ensemble du cycle, quel que soit le nombre de conférences auxquelles l'expert assistera.

Ce cycle n'est ouvert qu'aux experts inscrits sur la liste de la Cour et régulièrement inscrits à leur compagnie.

Cette formation peut éventuellement être prise en charge par:

- le FIFPL, pour les professions libérales, (35/37 rue Vivienne 75083 - Paris Cedex 02)
- le Fonds d'Assurance des Professions Médicales (14, rue Fontaine - 75009 Paris)

S'il le souhaite, l'expert doit gérer directement la prise en charge auprès l'organisme concerné, en demandant la prise en charge avant le début de la formation.

Centre de Formation des Compagnies d'Experts près la cour d'appel de Paris

(C.F.C.E.C.A.P.)

Compagnies des Experts près la Cour d'Appel de Versailles

(C.E.C.A.V.)

**CALENDRIER DU CYCLE DE FORMATION 2010
DES NOUVEAUX EXPERTS**

Edition: 31/12/2010

CONFERENCES	Conférenciers	Lieu	Date
1) Conférence Introductive ; La justice en France, l'organisation d'une Cour d'appel et des Tribunaux du ressort	Monsieur le Premier Président Alain NUÉE	Cour d'appel De Versailles (1)	15/12/2010 10h
2) Seconde conférence : Statut de l'expert judiciaire : devoirs et obligations	M. Didier FAURY Président UCECAP/CFCECAP M. Georges MOUCHNINO Président CECAP <i>Mme Isabelle BOUVIER-LACROIX Présidente de la CETIECAP</i>	CNCEJ (2)	10/01/2011 17h30 à 19h30
3) Troisième conférence : Les principes généraux d'une instance civile	M. Patricia GRANDJEAN Président de la chambre à la Cour d'appel de Versailles	CNCEJ (2)	17/01/2011 16h à 18h
4) Quatrième conférence : L'expertise pénale et le Parquet	M. Claude PERNOLLET Avocat Général près la Cour d'appel de Versailles Et M. Jacques BRUNEAU Avocat Général près la Cour d'appel de Paris	CNCEJ (2)	24/01/2011 17h30 à 19h30
5) Cinquième conférence : L'expertise en matière civile et commerciale et le procès au Tribunal de Commerce	<i>Mme Anne-Marie BROCARD LAFFY Vice-Présidente au TGI de Paris Service des Expertises M. Jean-Pierre LUCQUIN Délégué général aux mesures d'instruction au Tribunal de Commerce de Paris</i>	CNCEJ (2)	03/02/2011 17h30 à 19h30
6) Sixième conférence : Le rôle de l'avocat dans l'expertise civil et dans l'expertise pénale, le procès en assises.	Maître Martine MOSCOVICI Avocat au Barreau de Paris <i>Maître Jean-Christophe CARON Ancien Bâtonnier Versailles Monsieur Bertrand PHÉSANS Expert de Justice</i>	CNCEJ (2)	10/02/2011 17h30 à 19h30
7) TRAVAUX DIRIGES (en 4 groupes, par disciplines) : (4) La pratique de l'expertise n° 1	Présidents de compagnie	Cabinet des experts ou CNCEJ	<i>Courant 02/2011 17h30 à 19h30</i>
8) La pratique de l'expertise n° 2	Id.	Id.	<i>Vers 15/3/2011 17h30 à 19h30</i>
9) La pratique de l'expertise n° 3	Id. avec magistrats	Id.	<i>Fin 03/2011 17h30 à 19h30</i>
10) Septième conférence : Les relations entre experts. La déontologie Conclusion	<i>Monsieur le Premier Président Jean-Claude MAGENDIE Monsieur Patrick MATET Président de Chambre à la Cour d'appel de Paris</i>	Cour d'appel De Paris (3)	<i>A voir 17h30</i>

(1) 5, rue Carnot 78000 Versailles : Salle Pinot (au fond de la cour, porte 1 sous le porche à gauche, au 2^{ème} étage - à droite au fond du couloir)

(2) Conseil National des Compagnies d'Experts de Justice (CNCEJ), immeuble de la Fédération nationale du Bâtiment: 10 rue du Débarcadère 75017 Paris R-1 (salle PRADEAU)

(3) 4, Boulevard du Palais 75001 Paris, 1^{ère} Chambre

(4) Disciplines: Bâtiments et Industrie (J. Lauvinet et J. Roman) - Le chiffre (D. Faury) - Les médecins et psychologues (G Dhumerelle et B Phésans) - Les traducteurs et Interprètes (W. Jacquin)

**CYCLE DE FORMATION 2010 DES NOUVEAUX
EXPERTS INSCRITS EN DECEMBRE 2009
COUR D'APPEL DE PARIS ET VERSAILLES**

Cour d'Appel de : _____

Monsieur ou Madame : _____ (nom) _____ (prénom)

Adresse : _____

Téléphone : _____ Télécopie : _____

Adresse Mail (**obligatoire**) : _____

Branche / Rubrique / Spécialité : _____

Ale.....

NOTA :

- Merci de remplir lisiblement toutes les cases
- Il ne sera pas accusé réception du chèque
- L'enveloppe timbrée ou la fourniture de l'adresse mail en retour conditionneront la fourniture de l'attestation (en rappelant que la fourniture de cette attestation est indispensable au moment des procédures de ré-inscription)

RECU POUR VOTRE COMPTABILITE

A remplir par le participant et à conserver par devers lui. Ne pas le retourner à la compagnie des experts ni au CFCECAP. Une fois rempli, il sert de justificatif fiscal

M. / Mme
s'inscrit au cycle 2010 de formation des nouveaux experts inscrits sur les listes des Cours d'appel de Paris et Versailles

Montant réglé 200 €

Par chèque n° sur la banque

Fait àle.....

Signature :